

La première journée du congrès a vu la création d'une association nationale

Santé mentale : ne pas oublier le corps

Depuis hier et jusqu'à samedi soir, 160 médecins généralistes, psychiatres, infirmières, venus de toute la France, participent aux premières journées d'études sur le thème des soins somatiques (1) en santé mentale. Organisées à La Roche-sur-Yon, par une équipe du centre hospitalier Georges-Mazurelle, elles ont, notamment, vu la naissance d'une association. Ronan Février, du CHS, et Djéa Saravane, de l'hôpital de Neuilly-sur-Marne, expliquent les raisons de sa création.



Ronan Février, médecin praticien au centre hospitalier Georges-Mazurelle de La Roche-sur-Yon, l'un des organisateurs des journées d'études, et Djéa Saravane, chef de service à l'hôpital de Neuilly-sur-Marne, intervenant.

Que signifient pour vous ces premières journées d'études ?
C'est le début de quelque chose de grand. Ces journées émanent d'une demande de la part de nombreux soignants. Pouvait-les organiser en province, c'est très intéressant et plus fédérateur. Aujourd'hui, on ne parle plus d'asiles. Le milieu hospitalier psychiatrique évolue et s'ouvre, en lien avec la cité. Côté soin, la prise en compte du somatique, c'est-à-dire du physique, a bien souvent été délaissée. Il y a, actuellement, une volonté de prise en charge globale du patient qui présente des troubles psychiques importants. Ces journées devraient permettre d'alimenter une dyna-

mique de progrès sur cet enjeu majeur de santé publique.

Quel est le but de l'association que vous venez de créer ?

Les usagers (patients, ex-patients, familles...) expriment le besoin d'améliorer la qualité des soins somatiques dont ils bénéficient. A l'échelon na-

tional, l'Association pour la promotion de soins somatiques de qualité aux usagers en santé mentale va militer pour leur bien-être. Nous souhaitons perfectionner cette spécificité médicale, passionnante, mais qui exige une certaine expérience et une connaissance du milieu, pour qu'elle soit reconnue comme telle.

Quelles seront ses missions ?

Nous travaillons à la création d'un diplôme universitaire « soins somatiques en santé mentale » comme il existe une spécialisation « alcoologie » ou « soins palliatifs ». Nous allons proposer une organisation des soins pour que le suivi somatique intra et extra-hospitalier soit plus efficace. Des groupes de recherche vont également se mettre en place. Nous pensons aussi à développer la formation continue.

Comment évaluez-vous vos besoins ?

Pour cela, nous avons besoin de moyens financiers, de postes médicaux pour renforcer les équipes existantes, mais aussi pour renforcer les liens avec les hôpitaux voisins, avec les généralistes, les partenaires médico-sociaux. La démarche part de l'hôpital, mais explose, ensuite, sur tout l'environnement du patient.

Recueilli par
Magali GRANDET.

Renseignements sur l'association auprès de Ronan Février au 02 51 09 72 49.

(1) Qui concerne le corps (opposé à psychique). Qui est purement organique, qui provient de causes physiques (définition du Nouveau Petit Robert, 1995).